

Amélioration **THE**rmique du **BÂTI** Ancien

5

Pour atteindre les objectifs contemporains de confort et d'économie d'énergie dans le bâti ancien :

- par la connaissance de ses qualités thermiques naturelles d'hiver et d'été,
- en comprenant son fonctionnement hygrothermique,
- en sachant choisir les interventions compatibles, efficaces et pérennes.

Organisés pour :

Maîtres d'ouvrage
et Maîtres d'œuvre :

- . Architectes,
- . Bureaux d'étude,
- . Ingénieurs,
- . Responsables administratifs,
- . Collectivités publiques.

3 jours de formation pour les professionnels 28, 29 et 30 novembre 2016

Sur le territoire du PNR du Gâtinais Français

Formation créée par le département formation de Maisons Paysannes de France et le Cerema. Programme soutenu par les ministères du Logement, de la Culture et les grandes organisations professionnelles : CAPEB, FFB, Architectes du Patrimoine.

Une rencontre avec des professionnels spécialisés, comportant des échanges d'expérience et des études de cas concrets.



ASSOCIATION RECONNUE
D'UTILITE PUBLIQUE

Les organisateurs

Maisons Paysannes de France, Association reconnue d'utilité publique, avec plus de 50 ans d'expérience, est formatrice depuis 1999. Elle a formé des centaines de professionnels. Travaux réalisés en collaboration avec l'Etat à partir des programmes BATAN, HYGROBA.

Avec la collaboration du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français

Les formateurs

Julien Burgholzer : Ingénieur des Travaux Publics de L'État - Architecte diplômé d'État - Responsable du groupe Construction du CEREMA / Direction territoriale Est.

Luc Van Nieuwenhuyze : Artisan maçon, spécialiste du bâti ancien et des usages de la chaux.

Lieu de la formation

Maison du Parc – 20 bd du Maréchal Lyautey – Milly la Forêt (91 Essonne)
Une liste d'hôtels et de chambres d'hôtes vous sera fournie sur simple demande.



Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Direction territoriale Est / Laboratoire régional de
Strasbourg



Amélioration THERmique du Bâti Ancien

Nature de la formation

Adaptation et développement des compétences
Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

Les objectifs pédagogiques

Identifier les qualités thermiques naturelles du bâti ancien,
Comprendre comment le bâti ancien réagit en présence de l'eau
Connaître et choisir les interventions utiles, celles qui ne le sont pas ou qui sont à éviter

Les méthodes pédagogiques

Exposés théoriques sous forme de présentation "power point"
Etudes de cas concrets
Visites d'opérations en cours,
Echanges et questions/réponses.

Les prérequis

Notions de base en bâtiment et en thermique du bâtiment

Le public

Maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'étude, collectivités publiques, entreprises, artisans, responsables administratifs, maîtres d'œuvre

Nombre de stagiaires

Formation limitée à 16 personnes

Frais individuels

900€ pour les 3 jours, déjeuners inclus.
Prise en charge au titre de la formation professionnelle)

Durée et horaires de la formation

3 jours consécutifs de 7 heures, soit 21 heures
9h00 - 12h30 et 14h – 17H30

Reconnaissance de la formation

Attestation de présence et attestation de fin de formation

Renseignements administratifs

déclaration d'activité sous n° 11754593775 auprès du préfet de région Ile de France
Siret : 311 059 257 00056 – APE : 9103Z
Adresse postale : 8 passage des Deux-Sœurs(42 rue du Faubourg Montmartre)
75009 Paris

Programme

1ère journée 1/1. Le bâti ancien face aux problèmes thermiques contemporains

Les enjeux : une nécessité d'amélioration.

Le bâti : reconnaître un bâtiment ancien avec des critères autres que sa date de construction.
Les comportements du bâti ancien dans son environnement, les équilibres à conserver lors des interventions.

Les valeurs du bâti ancien dans la société moderne.

1/2. Le contexte réglementaire

Diagnostic de Performance Energétique (DPE).

Réglementation Thermique de l'Existant (RTE_{Ex}).

Incitations pour la réhabilitation énergétique.

2ème journée 2/1. Connaissance architecturale du bâti ancien

Une sensibilité importante à son environnement, région, terroir et proximité.

Une analyse par métier, maçonnerie, charpenterie, couverture, menuiserie, équipements.

Les propriétés hygrothermiques des matériaux.

La thermique dans la conception globale.

2/2. Analyse scientifique

Définitions scientifiques, propriétés thermiques et hygrométriques des matériaux.

Comparaison entre le bâti ancien et le bâti moderne.

Evocation du projet BATAN.

Analyse scientifique par élément.

Outils d'orientation et modélisation énergétique.

2/3 Synthèse architecturale et scientifique

Le diagnostic.

Etude de cas

3ème journée 3/1. Interventions, ouvrages et matériaux

Planchers bas.

Murs.

Planchers hauts, charpente, couverture.

Menuiseries.

Ventilation.

3/2. Approfondissement

Echanges d'expériences.

Etude d'un cas concret sur site

Informations et inscription

Contacteur Luc Van Nieuwenhuyze

Tel : 09.64.26.75.67 – formation@maisons-paysannes.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courrier ou Email à :
Maisons Paysannes de France ATHEBA PRO
8 passage des deux sœurs
(42 rue du Faubourg Montmartre) 75 009 Paris
formation@maisons-paysannes.org
Accompagné d'un acompte de 200€ à l'ordre de « Maisons Paysannes de France », sauf prise en charge par un organisme financeur

Formation

Dates : 28,29 et 30 Novembre 2016

Lieu : Maison du parc – 20bd du maréchal Lyautey
91490 Milly la Forêt

Intitulé : Amélioration Thermique du Bâti Ancien

Participant

Nom : Prénom :
Fonction : Tél direct ou mobile :
Email :

Entreprise

Raison sociale :
N° Siret : Code NAF : Effectif :
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél :

Responsable formation (si différent ci-dessus)

Nom : Prénom :
Tél : Email :

Adresse de l'organisme/entreprise pour facturation (si différent ci-dessus)

Raison sociale :
Nom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél :

Nom du signataire :

Fonction du signataire :

Ci-joint chèque de

Date :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Nombre de places limité à 16 personnes, inscriptions enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception de cette fiche. La formation sera annulée si le nombre de participants est inférieur à 9 personnes.

Conformément à l'art. 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, modification, rectification et suppression des données vous concernant que vous pouvez exercer par courriel : formation@maisons-paysannes.org